

N°2026/36

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
---	---

SEANCE DU 29/06/2026	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 20 Date de la Convocation : 24/06/2026 OBJET : PROJET DE JUMELAGE AVEC LA VILLE DE CHARING (PARISH COUNCIL)	L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Mme Aline GUILLUY, Maire. <u>PRESENTS :</u> Aline GUILLUY – Laurent HOYEZ – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Arnold CLAUSSE – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Cameron GALVAIRE – Nadège KAMWA – Jean-Michel PASQUON – Nathalie GERON – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandre KRASNOBRODA – Teddy MEURDESOF – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRE – Stéphanie CAPPE – Clémence DECRAMER – Marie DEBRAY <u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :</u> Anaïs CABARET <u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :</u> Bernadette FERREIRA – Sandra TARDIEU – Alexis SEPTIFORT <u>SECRETAIRE DE SEANCE :</u> Cameron GALVAIRE

Madame la Maire présente au Conseil municipal le projet de jumelage avec la commune de Charing et l'appui dans cette démarche de l'association auxiloise « L'entente cordiale ». Cette association a pour but notamment de promouvoir l'échange culturel, éducationnel, touristique, intergénérationnel et international entre la France et le Royaume Uni et plus particulièrement aujourd'hui avec ce projet de jumelage entre Auxi-le-Château et la ville de Charing.

Charing est une commune ayant d'importantes similitudes avec Auxi : ville à taille humaine à forte identité patrimoniale, riche d'une vie associative dynamique qui a la volonté de développer des projets citoyens et culturels et présentant un intérêt pour les échanges internationaux.

Ce jumelage serait l'occasion d'enrichir la vie locale par des échanges réguliers avec ce partenaire étranger, en offrant une ouverture sur le monde tout en favorisant la compréhension mutuelle entre différentes cultures. Il permettrait aux auxillois, notamment aux enfants et aux jeunes :

- De favoriser les échanges entre les habitants des deux communes ;
- De développer des rencontres culturelles et linguistiques ;
- D'encourager les échanges scolaires et associatifs ;
- De valoriser notre patrimoine et nos traditions outre-manche ;
- De promouvoir l'esprit d'amitié et de coopération européenne.

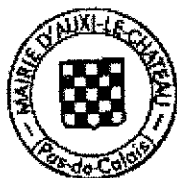
Le Conseil municipal,

Au regard, de ces éléments et avec l'appui de notre partenaire associatif local « L'entente cordiale », il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable à ce projet de jumelage et d'autoriser Madame la Maire à entreprendre toute démarche pour mener à bien cette initiative.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, (0 contre, 0 abstention, 20 pour) :**

- **SE DIT FAVORABLE** au projet de jumelage entre la commune d'Auxi-le-Château et la ville de Charing (Parish Council) en Angleterre ;
- **AUTORISE** Madame la Maire avec l'appui de l'association auxilloise « L'entente cordiale » à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de ce projet de jumelage.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 29/06/2026
La Maire,

Aline GUILLUY